



Saint-André-le-Coq

Bulletin municipal n° 61 - Décembre 2022

Saint-André

Le Cohat

Pagnant

Bele année 2023

Vue aérienne juillet 2021

Retrouvez la vie de votre commune sur www.saintandrelecoq.fr

La vie dans notre commune



Chères Andrésiennes et Chers Andrésiens

2022 a été une année de transition, il fallait mener à bien nos projets programmés depuis deux ans : terminer la Maison des associations (non sans mal mais c'est une réalisation beaucoup appréciée surtout par nos anciens), la rénovation énergétique du bâtiment Mairie-École (là aussi, nous avons été bien inspirés puisque les économies sont déjà perceptibles), le City-Park (incontestablement une totale réussite plébiscitée par notre population jeune et sportive !) et la traversée sécuritaire de Pagnant...

Tout ceci explique une année budgétaire sage afin de stabiliser nos finances.

Nonobstant, votre conseil municipal a œuvré à vous servir dans la continuité des années précédentes avec, en plus, la réalisation d'une enquête communale dans le but de recenser vos attentes et faciliter votre vie quotidienne dans tous les domaines.

Vous avez été nombreux à répondre. C'est une preuve d'attachement à votre commune et d'assurer son avenir (merci à toutes et tous). Le conseil municipal, au vu des réponses et suggestions, fera des propositions prochainement (ci-joint un premier dépouillement).

Soyons fiers d'habiter à Saint-André, soyons responsables et solidaires !

Que 2023 soit belle et exauce tous vos souhaits !

Au nom du conseil municipal et des employés communaux, excellente année !

avec mon indéfectible dévouement

Dominique BUSSON



Cerisier en fleur le 17 septembre

"Commence par faire le nécessaire, puis fais ce qu'il est possible de faire tu réaliseras l'impossible sans t'en apercevoir."

SAINT FRANÇOIS D'ASSISE



COMPTE ADMINISTRATIF 2021

Section de fonctionnement

RECETTES

Excédent antérieur reporté	72 125,91 €
Atténuation de charges.....	6 975,69 €
Produits des services du domaine et ventes directes.....	36 740,71 €
Impôts et taxes.....	190 479,78 €
Dotations et participations	133 308,63 €
Autres produits de gestion courante	17 107,06 €
Produits exceptionnels.....	1 981,84 €
Total.....	458 719,62 €

DÉPENSES

Charges à caractère général	142 286,06 €
Charges de personnel.....	147 591,29 €
Autres charges de gestion courante.....	67 682,93 €
Charges financières et exceptionnelles.....	720,65 €
Charges exceptionnelles	188,85 €
Opérations d'ordre	6 140,00 €
Total.....	364 609,78 €

Résultat de clôture (excédent)..... 94 109,84 €

Section d'investissement

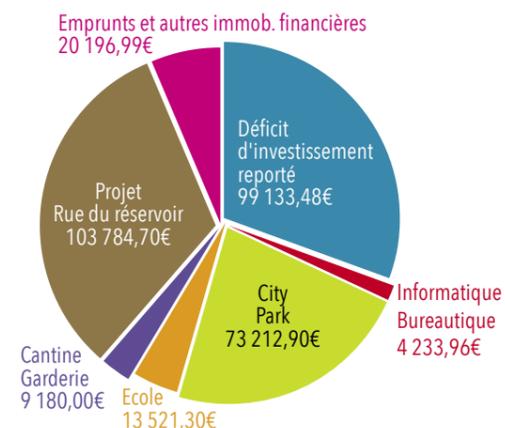
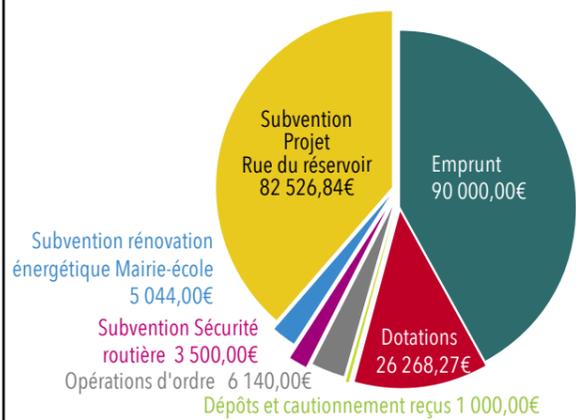
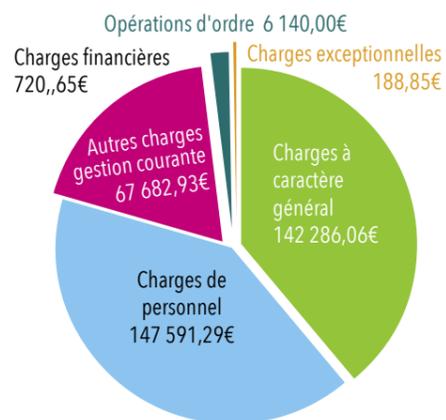
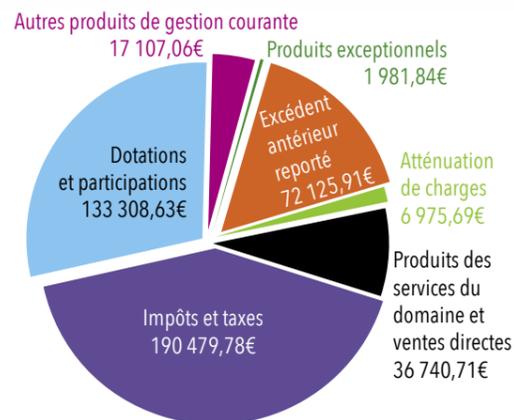
RECETTES

Subvention Sécurité routière.....	3 500,00 €
Subvention Rénovation énergétique Mairie-École.....	5 044,00 €
Subvention Projet Rue du Réservoir.....	82 526,84 €
Emprunt	90 000,00 €
Dotations.....	26 268,27 €
Dépôts et cautionnement reçus.....	1 000,00 €
Opérations d'ordre	6 140,00 €
Total.....	214 479,11 €

DÉPENSES

Déficit d'investissement reporté	99 133,48 €
Informatique-Bureautique	4 233,96 €
City-Park	73 212,90 €
École.....	13 521,30 €
Cantine-Garderie	9 180,00 €
Projet Rue du Réservoir	103 784,70 €
Emprunts et autres immobilisations financières.....	20 196,99 €
Total.....	323 263,33 €

Résultat de clôture (déficit)..... -108 784,22 €



BUDGET 2022

GÉNÉRAL

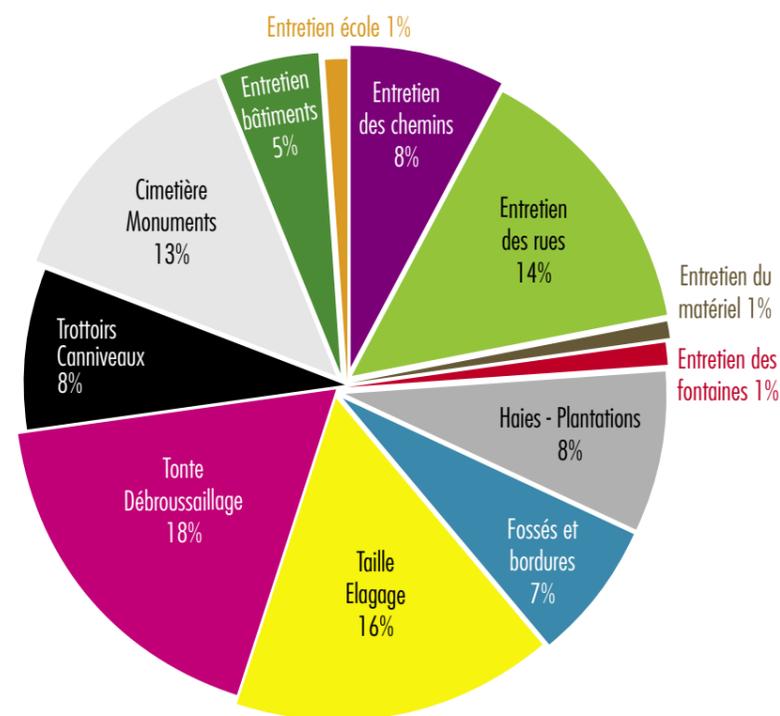
Fonctionnement	399 967 €
Investissement	235 263 €

À TITRE INDICATIF, QUELQUES DÉPENSES À CARACTÈRE GÉNÉRAL 2021

Eau	878 €
Électricité	12 728 €
Combustibles	5 400 €
Carburant.....	5 094 €
Fournitures voirie.....	2 142 €
Entretien voirie.....	9 970 €
Entretien bâtiments	16 552 €
Entretien matériel	4 828 €
Primes d'assurances.....	7 250 €
Fêtes et cérémonies	7 211 €
Frais d'affranchissement.....	1 162 €
Frais de téléphonie et internet.....	2 541 €
Taxes foncières.....	2 040 €

TRAVAUX EFFECTUÉS PAR LES AGENTS

du 01/01 au 30/11



URBANISME 2022

DEMANDES DE	NOMBRE
CU : certificat d'urbanisme	21
PD : permis de démolir	1
DP : déclaration préalable	14
PC : permis de construire	0
PA : permis d'aménager	0



ÉTAT CIVIL

NAISSANCES

- ✿ BLOUIN Léonie le 09 novembre à Clermont-Ferrand
- ✿ BORDES Timéo le 02 octobre à Vichy
- ✿ DEMEUSE Rose le 29 août à Thiers
- ✿ LEMAITRE Amélia le 27 novembre à Vichy
- ✿ MEUCHE Keylan le 16 mai à Clermont-Ferrand
- ✿ PARSY Faustine le 09 mars à Clermont-Ferrand
- ✿ ZERROUGUI DOUARRE Iris le 05 mars à Vichy

DÉCÈS

- ✝ CORTIAL Georges le 06 octobre à St-André-le-Coq
- ✝ PASQUIER veuve GRAFF Colette le 31 juillet à Durtol
- ✝ PIERRE Georges le 26 septembre à Chanat-la-Mouteyre
- ✝ RIBOULET veuve GIRAUD Danielle le 20 mai à Maringues
- ✝ VALLAUDE épouse PEREIRA Patricia le 22 janvier à St-André-le-Coq

CENTRE DE LOISIRS

MISE À DISPOSITION

En 2022, le Centre de Loisirs a fonctionné normalement à compter du 31 janvier.

La mise à disposition du Centre de Loisirs est en priorité attribuée aux associations communales, à l'école, et à la municipalité, ensuite uniquement les habitants de la commune (ascendants et descendants) peuvent disposer de la salle et doivent passer à la mairie pour remplir un contrat de réservation.

Un chèque de caution de 200 €, qui vous sera restitué après contrôle par les élus communaux, vous sera demandé avant utilisation du centre accompagné d'une attestation de responsabilité civile.

BUDGET DU CENTRE

Recettes : Montant des locations (associations + particuliers).....	2 910,00 €	Dépenses contrat de maintenance	
Dépenses énergie		Aérothermes	582,88 €
Électricité	989,34 €	Défibrillateur	168,38 €
Gaz.....	3 285,37 €	Chaudière gaz.....	200,51 €
Eau.....	72,82 €	Contrôle Socotec.....	500,00 €
Collecte déchets.....	600,00 €	Total	1 451,77 €
Total.....	8 234,44 €		

TARIFS POUR 2023

Tarifs	Eté	Hiver*
Particuliers et organismes extérieurs	1 journée : 200 €	340 €
	Forfait week-end** : 250 €	450 €
Associations communales	Gratuit	130 €

*Hiver : période allant du 15 octobre au 31 mars inclus. **Week-end : du vendredi 17h00 au lundi 12h00

OCCUPATION 2022

- 6 réunions
- 70 séances de gymnastique d'entretien ou zumba (Foyer Rural)
- 14 manifestations organisées par les associations communales ou la municipalité
- 53 séances de sport (école)
- 2 week-ends de théâtre (Les Coqueluches)
- 11 fêtes de famille (particuliers).

POUR VISITER LE CENTRE DE LOISIRS OU EN CAS DE PROBLÈMES TECHNIQUES PENDANT LA LOCATION, S'ADRESSER AUX ÉLUS COMMUNAUX :

- Bernard FERRE au 06 50 79 83 40
- Roland GANSOINAT au 06 71 11 34 23
- Christine PANNETIER-BEAUJARD au 06 84 50 35 52

Si vous désirez utiliser la vaisselle, prenez contact avec le président du Foyer Rural Christian FRANCOLON au 04 70 58 92 50



Véronique Ribier a intégré l'équipe communale en septembre en qualité d'agent de service pour la cantine et l'entretien des bâtiments communaux.

RÉSUMÉ DES CONSEILS (2^E SEMESTRE 2022)

Ces comptes-rendus ne présentent que les principales décisions qui ont été adoptées ; les procès-verbaux complets sont affichés en mairie.

Le 24 septembre

- **PLUiH** : un débat a été engagé au sein du conseil concernant le Projet d'aménagement et de développement durable intercommunal dans le cadre de l'élaboration du Plan local d'urbanisme intercommunal de l'habitat. Le conseil remarque que ce document fait la part belle aux trois centres-bourgs avec le programme Petites villes de demain non en adéquation avec la mobilité douce préconisée par ce même document et il demande le maintien des 37 logements initialement prévus et une redistribution des constructions non utilisées par les autres communes.

- **TAXE D'AMÉNAGEMENT** : la commune va devoir délibérer d'ici la fin de l'année 2022 pour reverser à la Plaine Limagne une partie de la taxe d'aménagement perçue. Il sera appliqué à compter du 1^{er} janvier 2023 le taux de 3% afin de compenser cette perte de revenus.

- **TRAVAUX AGRICOLES TERRAINS COMMUNAUX** : le conseil choisit l'entreprise ETA Remondin pour effectuer les travaux agricoles sur les terrains communaux en lieu et place de l'entreprise de Vautrin qui a fait part de sa décision d'arrêter.

- **CENTRE DE LOISIRS** : une réflexion est engagée sur une modification du règlement d'utilisation du Centre de Loisirs.

- **ÉCONOMIES D'ÉNERGIE** : seules les guirlandes de Noël seront installées et la période d'illuminations sera réduite.

- **QUESTIONS DIVERSES** : une subvention complémentaire de 200 € est attribuée à la Société de chasse pour l'organisation du 100^e anniversaire de sa création.

Le 07 novembre

- **TAXE D'AMÉNAGEMENT** : la commune approuve le reversement à la Communauté de communes Plaine

Limagne de 5% de la Taxe d'aménagement perçue.

- **SIAEP DE LA BASSE LIMAGNE** : approbation des nouveaux statuts dont les principaux changements sont la prise de compétence optionnelle de l'assainissement collectif et le changement de nom puisque le SIAEP devient le SMEA (Syndicat mixte de l'eau et de l'assainissement) de la Basse Limagne.

- **ECLAIRAGE PUBLIC** : l'éclairage public s'éteindra dorénavant à 22h30 au lieu de 23h00 et s'allumera à 6h30 au lieu de 6h00 jusqu'au 31/03 et sur la période 1^{er} avril au 30 septembre, il n'y aura pas d'allumage de l'éclairage public le matin. Ces modifications sont faites par soucis d'économie d'énergie.

- **PERSONNEL COMMUNAL** : création d'un poste permanent à 22 heures hebdomadaires (Véronique Ribier, cantine et ménage) et renouvellement de l'adhésion à la mission relative l'Assistance Retraites exercée par le CDG du Puy-de-Dôme.

- **CORRESPONDANT INCENDIE ET SECOURS** : cette mission est confiée à Christine Pannetier-Beaujard.

- **REDEVANCE D'OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC ORANGE** : le montant payé par Orange au profit de la commune s'élève à 993,57 €.

- **DÉFIBRILLATEUR** : l'appareil installé au Centre de Loisirs sera renouvelé et installé à l'extérieur dans un boîtier pour un coût total de 1 464,00 € TTC. L'installation d'un second défibrillateur à la Maison des associations sera étudiée en 2023.

- **QUESTIONNAIRE À DESTINATION DE LA POPULATION, AFIN DE REDYNAMISER LE "BIEN VIVRE" À ST-ANDRÉ** : il sera distribué dès cette semaine et un retour est demandé pour le 30 novembre.

- **QUESTIONS DIVERSES** : le toit de l'église coté nord-ouest nécessite une réfection rapide, un devis est attendu. Les commissions bulletin municipal et rénovation du Centre de Loisirs se réuniront prochainement. L'appartement de l'ancien presbytère sera loué bientôt.

Le 10 décembre

- **FONCTIONNEMENT ET TARIFS CANTINE ET**

GARDERIE : suite au questionnaire distribué aux parents d'élèves, et compte tenu du faible taux de retour et du peu d'enfants concernés, le conseil a décidé de ne pas modifier les horaires d'ouverture de la garderie mais d'autoriser une facilité exceptionnelle de récupération des enfants à la garderie jusqu'à 18h10 et de ne pas augmenter les tarifs jusqu'à la fin de l'année scolaire en cours. Les tarifs de la cantine demeurent également inchangés.

- **FONCTIONNEMENT ET TARIFS DU CENTRE DE LOISIRS** : les tarifs 2023 sont inchangés pour la période été soit 200 € pour une journée et 250 € pour un week-end à destination des particuliers et organismes extérieurs - gratuit pour les associations communales. Par contre, une augmentation sera appliquée sur les tarifs hiver compte tenu qu'il n'y a pas eu d'augmentation depuis 2019 et de la crise énergétique actuelle soit 310 € pour une journée et 450 € pour un week-end. Le tarif pour les associations communales passe également à 130 €.

- **SALLE DES ASSOCIATIONS** : le conseil décide de louer aux habitants de St-André à titre personnel la salle des Associations après dépôt d'une demande en mairie qui sera étudiée pour un montant de 100 €.

- **CONVENTION AVEC L'APA DE GERZAT** : le conseil donne son accord pour signer la convention avec l'APA de Gerzat pour un coût de 0,624 € par habitant en 2022.

- **NOUVEAUX HORAIRES DE LA MAIRIE** : les horaires d'ouverture de la mairie changeront au 1^{er} février 2023 : mardi de 14h00 à 18h00, jeudi de 8h30 à 12h00, vendredi de 14h00 à 16h30 et le premier samedi de chaque mois de 9h30 à 12h00.

- **QUESTIONNAIRE À DESTINATION DES HABITANTS** : un premier bilan sera distribué avec le bulletin municipal et une analyse plus approfondie sera effectuée prochainement.

- **QUESTIONS DIVERSES** : le projet éolien devrait être présenté prochainement au conseil municipal. Le SIASD de Lezoux devrait modifier ses statuts afin de résoudre les problèmes récurrents de quorum.

LA LIGUE CONTRE LA CANCER



Espace Henri Bertrand

Après une longue interruption en raison de la Covid, l'Espace Ligue a repris une activité normale le jeudi de 10h00 à 12h00. Une nouvelle bénévoles a été formée et six bénéficiaires profitent d'activités gratuites, actuellement des séances d'activités physiques adaptées. Ensuite, d'autres activités abandonnées pendant la pandémie devraient reprendre (sophrologie, nutrition...).

Avec les dons reçus lors d'obsèques et de diverses manifestations, l'antenne de Maringues aura versé cette

année une somme d'environ 7 000 € au Comité départemental en plus de l'argent des tulipes et de la Marche rose.

Le responsable de l'antenne et l'ensemble des bénévoles remercient chaleureusement les généreux donateurs, les associations et les municipalités qui apportent leur soutien ainsi que les autorités paroissiales pour le prêt des églises lors des concerts.

Espace Henri Bertrand
4 place de la Mairie à Maringues
Tél. 07 79 51 58 99

ÉDUCATION



Des sorties sont prévues mais ne se réaliseront qu'en fonction de la situation sanitaire. Cette année, *Art d'école* aura lieu du 11 au 16 mai à Billom (regroupant 20 écoles différentes). L'école continue à œuvrer pour une labellisation E3D (École en démarche globale d'éducation au développement durable). L'obtention du label est la reconnaissance d'une sensibilisation des enfants au développement durable et d'une démarche qui a débuté il y a bien longtemps. Enfin, face au succès des goûters à base de fruits frais lors de la récréation du matin, ce dispositif éducatif a été reconduit.

RASED

Le RASED (Réseau d'aide aux élèves en difficulté) est composé d'une psychologue scolaire, d'une enseignante spécialisée ADP (Aide à dominante pédagogique) pour l'aide aux apprentissages et d'une enseignante spécialisée ADR (Aide à dominante rééducative) pour l'aide aux problèmes de comportement. L'enseignante spécialisée ADP, Lydia Bardeau, intervient une fois par semaine à l'école de Saint-André, les autres, selon les besoins. Un grand merci aux maîtresses qui dans cette période particulière œuvrent au bien-être de leurs élèves, et continuent malgré tout à élaborer des projets.

Carine ROUSSEL & Christine BEAUJARD-PANNETIER

PROJETS DE L'ANNÉE

La menace de la Covid plane toujours et de nombreuses activités ont évidemment dû être annulées. Ainsi, le traditionnel spectacle de Noël n'a pas eu lieu. Mais le Père Noël est quand même passé et les enfants ont chanté des chants de Noël le dernier jour de classe sous le préau en présence des parents et autour du goûter offert par l'APE. Les institutrices, toujours très investies, maintiennent au maximum les activités réalisables dans des conditions sanitaires sûres : les enfants ont pu se rendre à Gannat pour six séances de piscine (projet contrarié malgré tout par la Covid).

À la rentrée de septembre, l'école comptait 42 élèves : 17 petits (Grande section-CP-CE1) dans la classe de Sandrine Gourbeyre, directrice, secondée par Morgane Hamel tous les vendredis et 25 grands (CE2-CM1-CM2) dans la classe de Charlotte Muller secondée par Pierre-Emmanuel Delabre tous les lundis. Myroslava Jacquart, ayant obtenu un poste à Clermont-Ferrand, est partie vers d'autres fonctions et nous la remercions pour le travail accompli auprès de nos élèves.

Les horaires restent inchangés, 8h30-12h00 le matin et 13h30-16h00 l'après-midi sur une semaine de quatre jours.

Chrystelle Bouvier continue d'assurer le service de garderie les jours d'école. Elle est également ATSEM dans la classe des petits et encadre les enfants à la cantine avec Véronique Ribier, nouvellement arrivée, qui assure aussi l'entretien des locaux communaux.

Nous accueillons aussi cette année Louane Antunes en service civique.

PPMS

Comme chaque année, des exercices d'évacuation et de confinement seront réalisés par les enfants, dans le cadre du plan particulier de mise en sûreté (PPMS) : risque incendie, risque éléments naturels et intrusion-attentat.



MAIRIE - INFORMATION IMPORTANTE

Mairie - 1 Place de la Mairie - 63310 Saint-André-le-Coq
Tél. 04.70.58.90.26 - Email : mairie.saintandre63@wanadoo.fr
<https://saintandrelecoq.fr>

Modification des horaires d'ouverture du secrétariat à compter du 1^{er} février 2023 :

le mardi de 14h00 à 18h00
le jeudi de 8h30 à 12h00
le vendredi de 14h00 à 16h30
et le premier samedi de chaque mois
de 9h30 à 12h00

Permanences du maire le premier samedi de chaque mois
de 9h30 à 12h00 ou sur rendez-vous :
Tél. 04.70.58.94.27 ou 06.83.81.08.59
bussond@laposte.net

CLUB CHANTECLAIR



Une année de plus passée tant bien que mal au sein de notre club. Nous nous serrons les coudes et nous résistons. L'année 2022 n'a pas été très active.

Nos rencontres hebdomadaires du jeudi de 14h30 à 17h30 ainsi que plusieurs sorties au fil des saisons au restaurant nous permettent de gar-

der le moral et surtout de maintenir et renforcer nos liens amicaux.

Nous espérons que les personnes intéressées par ces rencontres (jeux et divertissements) viendront grossir nos rangs en 2023.

Elles seront les bienvenues lors de l'Assemblée générale du 12 janvier

prochain suivie de notre traditionnelle galette des rois très appréciées de tous.

Les adhérents du Club vous adressent leurs meilleurs vœux pour 2023. Joie, Bonheur et surtout Santé à vous tous et à vos proches.

Marie-Jo CORTIAL

CUMA DES MARAIS

Coopérative d'utilisation de matériels agricoles

Après deux années marquées par une pandémie mondiale, notre Cuma a enfin pu réunir ses adhérents le 30 septembre dernier à l'occasion d'une assemblée générale où nous avons fêté les 42 ans de notre coopérative agricole.

Bien sûr, le fait marquant de 2022 aura été le début du conflit entre la Russie et l'Ukraine à la fin du mois de février. Cette guerre aux portes de l'Europe aura été à l'origine d'un renforcement de la crise mondiale initiée en 2021 et aussi d'une inflation généralisée.

Pour ce qui est du monde agricole, les cours de toutes les productions

ont "flambé" pour atteindre des sommets avec en contrepartie une hausse de nos charges de production.

Devant cette situation, nous avons décidé en cours d'année d'équiper un de nos outils d'un système de localisation de l'engrais ; le but étant de réduire de façon significative les charges de fertilisation pour certaines cultures.

Cette fin d'année a aussi été l'occasion de solliciter notre Fédération départementale pour mettre en place en 2023 un "DNA" (Dispositif national d'accompagnement) destiné à permettre à notre conseil d'ad-

ministration de réfléchir aux meilleures mesures à mettre en place pour assurer la pérennité de notre Cuma pour les années à venir.

Enfin, le 1^{er} décembre dernier, notre Cuma a été retenue pour accueillir une réunion réunissant les représentants de notre secteur dans le but de leur apporter toutes les informations sur le nouveau dispositif de subvention qui sera mis en place à partir du début d'année.

Pour finir, j'aimerais tout simplement vous souhaiter une très bonne année 2023.

Pascal ROUGIER



SOCIÉTÉ DE CHASSE

2022, ANNÉE FASTE POUR LA SOCIÉTÉ ?

OUI car nous avons fêté les **100 ans** de sa création en 1922 par un rendez-vous festif en compagnie des sonneurs de trompe et des démonstrations de chien d'arrêt.

NON car la sécheresse tenace a gravement perturbé la reproduction des lièvres malgré un comptage de printemps prometteur. Résultat, un prélèvement diminué par deux (30).

Deux nouveaux chasseurs (Tristan Bellemain et Enzo Vallaude) sont venus nous rejoindre après avoir obtenu de belle manière le permis de chasser.

Quelques battues seront organisées pour débusquer sangliers et chevreuils qui seront dégustés lors de notre traditionnel repas de mars.

Tous les chasseurs se joignent à moi pour vous souhaiter une bonne et heureuse année. Cynégétiquement vôtre.

Dominique BUSSON



BIBLIOTHÈQUE

Depuis le mois d'octobre, la bibliothèque municipale est ouverte au public le vendredi de 16 heures à 19 heures et de 18 heures à 19 heures pendant les vacances scolaires. Fermée pendant les vacances de Noël.

Nous vous rappelons que l'inscription et le prêt de documents, CD, DVD sont totalement gratuits. Vous avez pu découvrir en novembre et décembre une exposition photos.

D'autres manifestations sont prévues pour 2023 (exposition de tableaux, "Raconte tapis" pour enfants, la venue d'une auteure locale...).

Dans l'attente de vous accueillir, nous vous souhaitons une très bonne année 2023.

Christine GUEHENNEC & Claudine PANNETIER



FOYER RURAL



Lors de l'assemblée générale, tout le monde a été unanime pour décider d'organiser le repas au Centre de Loisirs avec un plat unique comme au début.

L'après-midi a été animé par de magnifiques danses grâce au groupe C2A de Randan ce qui a permis aux participants de rester plus longtemps.

Pour le bowling, nous avons eu l'idée d'aller à Thiers, plus petit mais plus convivial qu'à Clermont et de finir à l'Auberge des Roux à Paslières. Malheureusement, il n'y avait pas beaucoup de participants et c'est dommage car nous avons passé une excellente soirée.

La gym et la zumba ont repris en septembre comme tous les ans avec un peu plus de sportifs. C'est vrai que l'on a eu de la chance de trouver deux animateurs très compétents et appréciés de tous.

Comme tous les ans, nous avons organisé notre soirée théâtre au profit de la Ligue contre le cancer avec la troupe Maringis qui compte d'excellents acteurs. Malheureusement, on sortait d'une période de confinement et il y avait moins de monde que d'habitude. On a quand même reversé plus de 1 000 € à l'antenne de Maringues dont fait partie notre commune.

Pour notre traditionnel Téléthon, nous avons quelques inquiétudes au regard de la crise économique que nous subissons. Au contraire, nous avons été agréablement surpris. Pour le repas, les bénévoles du Foyer ont cuisiné une tartiflette maison qui a ravi tout le monde. Cent trente repas ont été servis, dont

une bonne partie à emporter, ce qui devient une habitude depuis la crise sanitaire.

Nous avons dépassé notre bénéfice de l'an dernier avec 1 060 € et 1 063 € de dons grâce aux particuliers et aux associations ce qui représente notre record. Bravo aux Andrésiens et Andrésiennes pour leur générosité !

Lors de l'assemblée générale en septembre, plusieurs personnes sont venues nous rejoindre : Vincent, Nora, Guylaine, Elsa et Tristan. Bienvenue à tous au sein du Foyer, soyez actifs car il y a du travail pour nos différentes manifestations. Si vous souhaitez nous rejoindre, n'hésitez pas !

Marie-Jo et Rolland Gansoinat ont, quant à eux, quitté le bureau pour raisons de santé. Je voudrais les remercier sincèrement pour leur travail qu'ils ont effectué au sein du Foyer et pour leur dévouement.

Je remercie tous les bénévoles pour leur disponibilité et le temps qu'ils passent pour chaque festivité toujours avec sérieux mais toujours dans la bonne humeur.

J'espérais que nous allions retrouver une vie normale, mais je m'aperçois que cela va être compliqué. Les habitants s'habituent aux plats à emporter, ce qui comporte moins de risque c'est vrai, mais la convivialité y a beaucoup perdu. Pour moi, se retrouver tous ensemble devant le verre de l'Amitié, c'était la vraie vie, c'est comme ça. Dommage !!!

Malgré tout, je vous présente mes meilleurs vœux et surtout la santé. Toutes mes amitiés à tous.

Christian FRANCOLON



APE

L'association des parents d'élèves de Saint-André s'attache à participer à la vie communale, en proposant des manifestations dont les bénéfices permettent de faire aboutir des projets de l'école.

L'arrivée d'une nouvelle équipe a permis l'émergence d'idées.

L'année 2021-2022 a été marquée par le succès de la pêche à la truite au réservoir de Pagnant combinée au traditionnel marché aux fleurs. Cette activité sera reconduite au mois de mai prochain.

Nous vous attendons nombreux lors de nos prochaines manifestations et vous souhaitons une excellente année 2023.

L'équipe de l'APE



Pêche au réservoir de Pagnant

LES AMATEURS

Les Amateurs ont le plaisir de vous souhaiter une très belle année 2023 et vous donnent rendez-vous dans l'année pour une soirée spectacle.

LES AMATEURS



LES COQUELUCHES

Bonjour Andrésiens, Sponsors, Partenariat et Amis



Troupe de théâtre amateur

Les Coqueluches vous remercient de votre fidélité et de vos applaudissements lors des quatre représentations de la pièce *Week-end à Deauville* de M. Levoyer, données au Centre de Loisirs en octobre.

La nouveauté "Repas et Théâtre" vous a toutes et tous séduits et c'est pourquoi nous avons décidé de reconduire en 2023.

Vous avez découvert et chanté l'hymne des Coqueluches alors deuxième dose, rappel obligatoire les 10, 11 et 12 février.

Sans attendre, nous vous invitons à découvrir l'affiche de notre nouvelle pièce qui se jouera à St-André les 10, 11 et 12 février qui s'intitule *Tailleur pour Dames* de Feydeau, un Vaudeville, pur chef d'œuvre, une valeur sûre, revisitée avec le *Made in Coqueluches* que vous nous reconnaissez...

Pour précisions, notre Facebook [lescoqueluchesdesaintandre](https://www.facebook.com/lescoqueluchesdesaintandre)

NOTRE BUREAU : présidente Ghislaine Gervais, vice-président Benoît Brandely, trésorière Nora Maume, secrétaire Elisabeth Grept, secrétaire-adjoint José Grept.

Toute l'association des Coqueluches vous souhaite une excellente année 2023. Bien théâtralement vôtre.

Ghislaine GERVAIS & Benoît BRANDELY



MAIRIE

LES INFORMATIONS LOCALES ET L'ACTUALITÉ COMMUNALE EN DIRECT AVEC

<https://app.panneaupocket.com/>

BLOC NOTES



Communauté de Communes Plaine Limagne

Maison Nord Limagne - 158 Grande rue - BP 23 - 63260 Aigueperse

Du lundi au vendredi de 9h00 à 12h30 et de 13h30 à 17h00

Tél. 04.73.86.89.80 - Mail : contact@plainelimagne.fr

Site internet : www.plainelimagne.com

Réseaux sociaux :



@comcomplainelimagne



@comcomplainelimagne



@ccplainelimagne

Relais Assistantes Maternelles (RAM) Maringues

Maison de l'Enfance et de la Jeunesse - 8 bis route de Vichy - 63350 Maringues

Tél. 04.73.88.88.76 - Mail : ram-maringues@plainelimagne.fr

Permanences informations : le jeudi de 13h30 à 17h00

École Saint-André-le-Coq : 04.70.58.93.97

Garderie Saint-André-le-Coq : 04.70.41.37.61

SAMU composer le 15

POMPIERS composer le 18

Gendarmerie de Maringues 04.73.68.70.06

EDF dépannage Electricité 09.72.67.50.63

SEMERAP (dépannage 24h/24 et 7j/7) 04.73.15.38.38

SBA 04.73.64.74.44

Déchetterie à Maringues

Ouverte du mardi au samedi de 9h00 à 12h30 et de 13h45 à 18h00 toute l'année

SIASD de Lezoux 04.73.73.18.86

ADIL (Agence départementale d'information sur le logement du Puy-de-Dôme) 04.73.42.30.75

CLIC (Centre local d'information et de coordination en gérontologie) de Thiers
Au service de la personne âgée, de sa famille et des professionnels 04.73.51.64.85

RÉALISATIONS

- Phase terminale de la rénovation énergétique du bâtiment Mairie-école.
- Mise à disposition de la Maison des associations ainsi que les deux appartements.
- Réfection de l'appartement du presbytère pour location.
- Mise en place de la signalétique pour la sécurisation de la traversée de Pagnant ainsi que l'entrée côté Saint-André.
- Réfection des joints des murs intérieurs et extérieurs du cimetière (reste le mur côté Croix Saint-Anne).
- Mise en place d'un nouvel outil de communication : Panneau Pocket.
- Aménagement du terrain communal à la limite des trois anciens cantons (Maringues, Ennezat et Randan).
- Plantation de 550 mètres de haie avec l'aide de l'école communale.



PROJETS

- Dépouillement plus approfondi du questionnaire et suite à donner des réponses et suggestions.
- Reprise de l'étude de la rénovation du Centre de Loisirs (dossier subvention et finalisation du projet pour commencer les travaux en 2023 étalés sur deux ans).
- Signalétique (numérotation et nom des rues à revoir) et fléchage des entreprises communales et bâtiments publics.
- Projet de sécurité autour de la fontaine chemin du Pra-Consul à Pagnant.
- Busage des fossés aux Prés gelés.
- Alimentation en eau du réservoir au Cohat.
- Projet éolien : un ultime projet sera présenté au premier trimestre.
- Mise aux normes du chauffage du bâtiment Mairie-École.
- Éclairage public (LED).
- Réfection des deux toits de la façade nord de l'église.
- Plantation de haie : 600 mètres supplémentaires.



ÉNIGME

Cherchez l'erreur !

Réponse
à l'occasion
des vœux
le 14 janvier



L'AGENDA DES MANIFESTATIONS

Janvier	JEUDI 12	Assemblée générale et Galette des rois - Club Chanteclair
	SAMEDI 14	Vœux de la municipalité - Accueil des nouveaux habitants
Février	SAM. 11 & DIM. 12	Théâtre - Les Coqueluches
	JEUDI 23	Repas - Club Chanteclair (ext.)
Mars	DIMANCHE 05	Repas - Chasseurs/Agriculteurs
	SAMEDI 11	Repas - Association Parents d'Élèves
	SAMEDI 18	Repas dansant - Foyer Rural
Avril	SAMEDI 01	Théâtre au profit de la Ligue contre le cancer
	SAMEDI 15	Vide-garage - Foyer Rural
	JEUDI 27	Repas - Club Chanteclair (ext.)
Mai	LUNDI 08	Cérémonie au monument aux Morts et repas des Anciens
	SAM. 13 ou DIM. 14	Journée Pêche et Marché aux fleurs - Association Parents d'Élèves
Juin	SAMEDI 10	Fête du Pain - Foyer Rural
	JEUDI 29	Repas fin d'année - Club Chanteclair
Juillet	JEUDI 06	Friture - Club Chanteclair (ext.)
	DIMANCHE 09	Assemblée générale - Société de Chasse
Septembre	VENDREDI 01	Assemblée générale - Foyer Rural
	SAM. 02 & DIM. 03	Ball-trap - Société de Chasse
	VENDREDI 22	Assemblée générale - Association Parents d'Élèves
Novembre	SAMEDI 11	Cérémonie au monument aux Morts
	JEUDI 16	Repas - Club Chanteclair (ext.)
	DIMANCHE 19	Bourse aux jouets - Association Parents d'Élèves
Décembre	VENDREDI 01	Vente de sapins - Association Parents d'Élèves
	SAMEDI 02	Téléthon
	JEUDI 14	Bûche de Noël - Club Chanteclair

ÉDITEUR : Commune de Saint-André-le-Coq

DIRECTEUR DE LA PUBLICATION : Dominique Busson

CRÉDIT PHOTOS : Dominique Busson, Valérie Seguin, Sébastien Audigier

Photo de couverture réalisée via un ULM par Sébastien Audigier en juillet 2021

CONCEPTION/RÉALISATION : SAS Écritorium Éditions®, Cournon-d'Auvergne

IMPRESSION (400 ex.) : Imprimerie Porçu, Cournon-d'Auvergne • ISSN : 2804-0406 • Dépôt légal : Janvier 2023.

Retrouvez la vie de votre commune sur www.saintandrelecoq.fr